

**ATTENTION : Si vous avez plusieurs enfants scolarisés dans le second degré, vous devez sélectionner celui qui est concerné par la classe de 3ème.**



- MON COMPTE
- ACCUEIL
- ORIENTATION**
- AFFECTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>
- VIE SCOLAIRE
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS
- PAIEMENT DES FACTURES
- BOURSE DE COLLÈGE
- CAHIER DE TEXTES
- ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL
- COLLEGE PAUL LANGEVIN
- CONTACT
- RETOUR

SERVICE EN LIGNE  
**ORIENTATION**

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

**Cliquez sur l'onglet « Orientation » puis cochez l'intention provisoire choisie.**

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1**

- 2de générale et technologique ou 2de STHP ?
  - 2de professionnelle
  - 1re année de CAP
- Vous devez sélectionner une voie.**

**AJOUTER UNE INTENTION**

**Vous pouvez émettre plusieurs intentions. Après avoir choisi la première, cliquez sur « ajouter une intention ».**

**Intention 2**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR ?
  - 2de professionnelle**
  - 1re année de CAP
- Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant :
- Métier ou formation
- Sous statut scolaire ?  Sous statut d'apprenti ?

**Vous pouvez modifier l'ordre de vos choix en cliquant sur les flèches.**

**Intention 3**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR ?
  - 2de professionnelle
  - 1re année de CAP**
- Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant :
- Métier ou formation
- Sous statut scolaire ?  Sous statut d'apprenti ?

**Si vous choisissez 2nde professionnelle et/ou 1ère année de CAP, vous pouvez préciser le métier ou la formation, ainsi que le statut.**

**N'oubliez pas de valider à la fin.**